

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22271**

### Intitulé

MASTER : MASTER à finalité professionnelle - Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit public - Spécialité : Politique de la ville

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La personne diplômée du Master II Politique de la ville peut exercer les activités suivantes à l'attention des personnes publiques chargées de la politique de la ville (collectivités territoriales, administrations déconcentrées essentiellement) et des personnes privées (associations, sociétés et particuliers) :

Evaluer le dispositif déployé en matière de rénovation urbaine, cohésion sociale, éducation, jeunesse et sport, participation citoyenne, prévention de la délinquance et des violences urbaines

Diagnostiquer les problèmes et les besoins propres aux zones en difficulté sur la plan urbain comme rural

Préconiser une liste d'actions prioritaires relative aux axes de la politique de la ville (rénovation urbaine, lutte contre les discriminations, participation citoyenne...)

Organiser, piloter et tester une mission politique de la ville (mission de partenariat, de parrainage...)

#### Compétences développées :

Administrer et guider un projet de politique de la ville

Animer une politique de partenariat en matière de politique de la ville

Planifier la destination générale des sols

Elaborer et conduire un programme de rénovation urbaine

Conseiller dans la réalisation des obligations en matière de logements sociaux

Conseiller dans la réalisation des obligations en matière d'accueil des gens du voyage

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités principaux sont :

les collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions),

les services de l'Etat (administrations déconcentrées : préfectures, rectorat, justice, police),

les associations

Organisme patronal/consulaire

Plus accessoirement les secteurs professionnels concernés par les activités visées sont :

les cabinets d'audit,

les cabinets de conseils juridiques,

les cabinets d'architecture.

Chef de projet de la Politique de la ville,

Chef de mission de Politique de la ville,

Chef de projet d'un Contrat de Ville,

Responsable d'un Contrat Urbain de Cohésion ou quartier prioritaire

Coordonnateur d'un service social (service petite enfance, service jeunesse, santé, logement, sport, culture, éducation...),

Responsable d'Antenne d'Accès au Droit et à la Justice,

Chef de service politique de prévention et de sécurité,

Responsable du service aménagement, foncier et rénovation urbaines,

Inspecteur jeunesse et sport.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1401** : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**K1403** : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

**K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**K1802** : Développement local

## Réglementation d'activités :

L'activité d'attaché territorial implique à terme la réussite au concours de la fonction publique

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.

En Master 1, les contenus pédagogiques des UE sont essentiellement juridiques. Cependant la pluridisciplinarité de la formation en M2 permet d'y accepter des étudiants ayant validé un M1 en sociologie, économie, géographie, science politique avec un programme individualisé de mise à niveau en droit.

En Master 2, la formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de septembre à fin avril. Un stage de deux mois minimum est ensuite réalisé, qui servira à la réalisation d'un mémoire.

La formation du MII se déroule dans le cadre des UE suivantes avec un volume de 300 heures :

#### SEMESTRE 1

U1 : Enseignements fondamentaux

1. Les différentes approches de la question urbaine

2. Le dispositif de la politique de la ville

U2 : Enseignements complémentaires : banlieues et délinquance

U3 : Enseignement commun : Méthodologie

#### SEMESTRE 2

U4 : Enseignements fondamentaux 2

1. Politiques éducatives, culturelles, sociales et médico-sociales

2. L'aménagement urbain

U5 : Enseignements complémentaires : Séminaires

U6 : Mémoire et stage

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° **20080978**

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

### Références autres :

## Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).  
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

**Autres sources d'information :**

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [nice]  
Université de Nice Sophia-Antipolis

**Lieu(x) de certification :**

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [NICE]  
Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

**Historique de la certification :**

Anciennement : DESS Politique de la ville